

Une famille au chevet de Louis Dumur

Au moins dès le 5 mars 1882, il est question pour Louis Dumur de passer sa licence universitaire à Paris. Au contact de son ami d'enfance **René Claparède** (1863-1928), l'idée de fréquenter les cours de la Sorbonne pour y obtenir sa licence universitaire s'est renforcée.

Averti tardivement, le **père de Louis** contacta ses frères pour avoir leur avis, non sans avoir prévenu son fils de sa démarche par lettre du 29 août 1882: « Mon cher Louis, crois que nous examinons ta demande avec l'unique désir de rechercher et accepter la solution qui paraîtra la bonne pour toi avec la bénédiction de Dieu, plus précieuse encore que tout le reste. »

Dans sa réponse à son frère du 30 août 1882 depuis Menton, **François Dumur** (9.03.1829-10.10.1915) qui avait séjourné à plusieurs reprises à Paris, approuve avec quelques réticences l'intention de son neveu.

Depuis Berne, **Jules Dumur**, (5.0.5.1840-02.08.1920) sur son papier à tête du Bureau topographique fédéral daté du 9 septembre 1882, fait part de son avis à Louis. Il approuve son projet de poursuivre la carrière littéraire, mais il s'interroge sur le choix de Paris pour la formation.

D'un jugement plus tranché, **Benjamin Dumur** (25.05.1838-11.02.1915) a laissé deux longues lettres à son neveu Louis, la première le 28 décembre 1882, la seconde du 12 juin 1883.

Il le met en garde contre les chimères de la littérature et les turpitudes parisiennes : « Puisque tu as pensé que Genève était pour toi trop petit, c'est bien, rassemble toute ton énergie et toutes tes forces pour parcourir le champ d'activité plus vaste que tu t'e choisi ; sème le bon grain, et la moisson viendra plus tard. Pas de précipitation, pas de découragement et surtout pas de faiblesse. Ouvre l'œil, que Dieu soit avec toi. »

Dans sa communication écrite du 5 septembre 1882 à son fils, **Gustave** fait l'inventaire des différents avis reçus, souvent contradictoires. Il porte un regard mesuré et une attitude de père responsable, certes dubitative, mais empreinte de bon sens :

« Nous ne nous sentons pas libres de nous opposer à ton projet, quelque inattendu qu'il soit pour nous dans ce moment – que nous te laisserons faire ce que tu croiras le plus propre à atteindre le but que tu t'es proposé et que nous te fournirons les moyens matériels reconnus, convenables et nécessaires pour un séjour de deux ans à Paris, même si tu juges à propos de le commencer dès l'automne prochain. »

Quelques années plus tard, sollicité directement par son petit-neveu, **Antoine Carteret** (03.04.1813- 28.01.1889), homme d'Etat et magistrat genevois influent, et oncle de la mère de Louis, le met affectueusement en garde, le 5 mars 1886, contre la voie qu'il entend choisir : « Quelle que soit la récolte qu'on ait en vue, il faut d'abord labourer et semer pour l'obtenir, et cela d'après les bonnes méthodes indiquées par l'expérience des devanciers. » Il interviendra avec succès en avril 1887 pour que Louis Dumur obtienne le préceptorat d'un jeune garçon d'une famille russe.